

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

18h30 Présentation de l'IFP, des organisateurs et des participants

Définir et cadrer son projet

Aubry Pierens, consultant en stratégie

19h00 Définir sa stratégie et structurer son projet

20h30 Dîner

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

Maîtrise l'environnement juridique

08h45 *Lionel Devic, avocat spécialisé en droit des organisations non lucratives*

Connaître les enjeux financiers et obligations administratives

11h00 *Eudes Baufreton, délégué général*

12h45 Déjeuner

Définir et mettre en œuvre sa stratégie de communication

13h30 Définir sa stratégie de communication, *Guillaume Bazaille, consultant en communication politique*

14h00 Ateliers de communication :

- Stratégie de communication, conseils personnalisés avec *Guillaume Bazaille*
- Pratiquer sa communication, exercices avec *Raphaël Stainville, journaliste*

Atelier de stratégie de projet

- Finaliser sa stratégie, conseils personnalisés avec *Olivier de Guillebon*

Maîtriser sa présence virtuelle

Edouard Fillias, président de JIN

16h00 Définir sa stratégie virtuelle (Internet et réseaux sociaux)

20h45 Dîner

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

Constituer et gérer son équipe

François Bert, conseiller en ressources humaines

08h45 Construire, diriger et motiver ses équipes

Collecte de fonds

11h00 Les règles d'or de la collecte de fonds, *Alexandre Pesey, directeur de l'Institut de Formation Politique*

13h30 Ateliers : - l'écriture de lettre, correction personnalisée avec *David Renaud-Kessler*

- le discours grands donateurs, conseils personnalisés avec *Kerry Halferty Hardy*

Décrocher un financement

16h00 Présentation de votre projet en 5 minutes devant le jury de l'Institut Cicéron

17h00 Conclusion et pot final

INSCRIPTION : JE SOUHAITE PARTICIPER AU SÉMINAIRE DE L'IFP*

Nom : Prénom : Date de naissance :
Adresse : Code Postal : Ville :
N° de téléphone : Courriel :
Etudes : Etablissement :

Bulletin d'inscription et chèque de 60 euros à retourner **avant le 18 septembre 2018 à l'IFP**, 49 rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

* Sous réserve des places disponibles. Les frais d'inscription couvrent les repas, les cours et le logement pour ceux venant de province (3 étudiants par chambre maximum). Pour les candidats de province, les frais de transport sont pris en charge par l'IFP à hauteur de 50% sur présentation d'un justificatif (plafond de remboursement : 50 euros).